



Le 28 Mars,



## refusons massivement un nouveau plan social !

Le Mercredi 26 Février, dans le cadre intersyndical (FSU, SUD, CGT, CFDT, UNSA), des délégations d'établissement du second degré les plus touchés par les restrictions budgétaires ont été reçues au Rectorat.

Les délégations ont dénoncés les conséquences des politiques de restriction des moyens, des classes qui deviennent ingérables en collège ou en lycée professionnel, une recrudescence de la violence, de l'absentéisme et du décrochage.

Elles ont mis en cause la gestion des moyens. Les postes sont supprimés en amont de la rentrée par sous-estimation des besoins. Des structures supplémentaires sont octroyées au compte-goutte en juillet ou en août afin d'accueillir les élèves sans affectation, en ayant recours aux heures supplémentaires ou aux précaires, bien souvent non formés. Et tant pis pour les dysfonctionnements occasionnés et l'énergie passée à remanier les emplois du temps.

Elles ont toutes formulé des demandes précises : des classes supplémentaires pour faire face aux effectifs pléthoriques de 35 élèves en lycée, 30 élèves en collège, des heures de dédoublement pour les TP et les séries technologiques, l'arrêt des fermetures de section en lycée professionnel et des moyens supplémentaires en encadrement périscolaire (CPE et AED).

A chaque fois, le Rectorat a repoussé les demandes, rejetant la responsabilité sur le ministère. D'ailleurs, pourquoi conserver ou créer des postes quand les prévisions d'effectif pour les années à venir sont à la baisse ? C'est effectivement d'une logique implacable. Quand les effectifs sont à la hausse, comme c'est le cas actuellement, il faut supprimer des postes pour anticiper la baisse démographique hypothétique à venir...

Dans ces conditions, nous devons maintenir et amplifier la mobilisation dans les établissements. La plupart des répartitions, lorsqu'elles ont été soumises au vote ont été rejetées. Derrière les chiffres qui institutionnalisent le manque de moyens, nous dénonçons les conséquences pathogènes de nos conditions de travail et la dégradation des conditions de réussite de nos élèves.

C'est pourquoi la CGT éduc'action et SUD Education appellent à la grève et au rassemblement le 28 Mars devant le Rectorat, à l'occasion de la tenue du Comité Technique Académique qui entérinera les suppressions de postes dans les établissements. Refusons massivement ce nouveau plan social.

**Vendredi 28 mars**  
**Rassemblement devant le Rectorat**  
**A partir de 13h30**